

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 62 (1936)  
**Heft:** 1

**Artikel:** En face de la crise  
**Autor:** Rédaction  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-47551>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

faible ouverture de l'aubage, un rendement maximum un peu plus élevé.

3. La turbine N° 4 a l'ouverture minimum de l'aubage ; elle convient tout particulièrement pour la période des basses eaux et présente le rendement maximum le plus élevé.

#### *Résultats des essais.*

Les essais de réception ont porté sur les turbines 3 et 4. On ne s'est pas borné à essayer les machines sous la seule chute réalisable à l'époque. En variant la vitesse des groupes (mode de faire rendu possible par le fonctionnement de l'alternateur débitant sur résistance hydraulique), nous avons pu réaliser des conditions de marche correspondant à des chutes inférieures et supérieures à la chute réelle, et ainsi obtenir des renseignements beaucoup plus complets sur la façon dont se comportent les turbines sous diverses conditions de chute.

Les rendements atteints par les turbines 3 et 4, pour les principales chutes, sont représentés sur les figures 9 et 10. Les valeurs maxima, soit environ 92 % pour la turbine 3 et un peu plus de 94 % pour la turbine 4 sont certainement remarquables ; il n'est pas exagéré de prétendre qu'elles correspondent aux valeurs optima que l'on peut réaliser actuellement avec des turbines-hélices.

## Concours pour l'étude des plans de l'agrandissement de l'Infirmierie d'Yverdon.

Ce concours, conforme aux normes de la S. I. A., était accessible aux architectes domiciliés dans le district d'Yverdon et dans le cercle de Grandson, y exerçant leur profession sous leur propre responsabilité, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1935.

Jury : MM. Baumann et Thévenaz, architectes, à Lausanne ; Béguin, directeur de l'Institution de Saint-Loup. Suppléant : M. Brugger, architecte, à Lausanne.

Fr. 5000 étaient à la disposition du jury pour récompenser 3 ou 4 projets.

Le programme spécifiait que :

» La nouvelle construction sera contiguë à l'ancienne. Les étages doivent régner. La communication principale, large et sans seuil, sera prévue au rez-de-chaussée.

» L'agrandissement est prévu du côté est de l'Infirmierie existante. Les concurrents pourront disposer d'une bande de terrain de la propriété de l'Asile des Vieillards. Cette bande sera le moins large possible.

» La démolition des trois petites constructions au S. E. de l'Infirmierie est prévue.

» Le nouveau bâtiment devra former une conception d'ensemble avec l'Infirmierie existante. L'entrée principale doit être prévue dans le nouveau bâtiment ».

#### **Extrait du rapport du jury.**

Le jury s'est réuni, le 31 août 1935. Il constate que 11 projets sont parvenus dans les délais fixés.

Après examen des projets et une nouvelle inspection des lieux, le jury décide d'éliminer un projet qui ne présente pas de qualités suffisantes.

Le jury procède ensuite à un deuxième tour d'élimination, au cours duquel 3 projets sont écartés. Ces projets ont des qualités de détail, mais présentent de graves défauts au point de vue de l'implantation du bâtiment et de la disposition générale des locaux.

Restent en présence 7 projets que le jury soumet à une critique détaillée.

(A suivre).

## En face de la crise.

*Le 23 novembre dernier, à la cérémonie d'inauguration des laboratoires de mécanique et d'électrotechnique du Technicum cantonal de Bienne — dont nous publierons une description — M. R. Neeser, ingénieur, administrateur-délégué des Ateliers des Charmilles S. A., à Genève, a prononcé une allocution dont tous nos lecteurs goûteront l'opportunité et l'élégance. La voici : Réd.*

#### *La théorie et la pratique.*

Il convient de saluer l'effort magnifique que vous avez fait, en dotant votre école de laboratoires de mécanique et d'électrotechnique, destinés aux recherches et à l'enseignement. Cette collaboration entre la théorie et l'expérience, qui a fait ses preuves dans le passé, est, aujourd'hui, plus nécessaire que jamais, aussi bien dans les écoles que dans l'industrie. Il n'est pas de progrès que l'on puisse considérer comme définitivement acquis, tant qu'il n'a pas été passé au crible de l'expérience ; les vraies découvertes, celles qui se sont imposées, n'ont jamais été improvisées ; elles ont toujours été le fruit de longues et patientes recherches où la théorie et la pratique ont marché de pair, l'une fécondant l'autre.

Mais, pour que cette collaboration soit possible et porte tous ses fruits, l'industrie a besoin d'ingénieurs et de techniciens, aptes à remplir cette double mission, et je pense qu'à ce titre, l'enseignement donné dans les laboratoires des écoles techniques est à même d'éveiller ces facultés d'observation, ce sens critique des recherches méthodiques qui sommeille parfois chez certains élèves, déterminant ainsi leur vocation future, pour leur bien personnel et pour celui de la collectivité.

Or, aujourd'hui, à une époque où l'on a vu s'accumuler les difficultés d'ordre économique dans une mesure qui, je le crois, n'a jamais été atteinte, dans l'histoire du monde, les nations industrielles et notre petite Suisse plus que toute autre, ont plus que jamais besoin de voir se lever des forces jeunes, actives et disciplinées.

#### *La situation économique actuelle.*

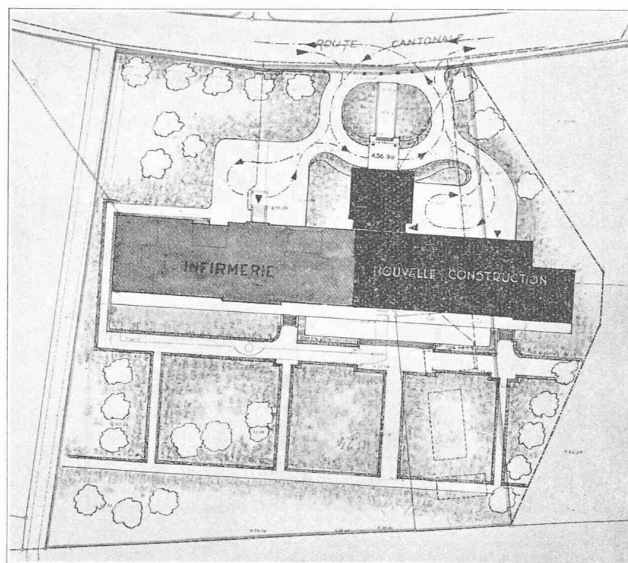
Loin de moi l'idée de vouloir jeter, dans une assemblée comme celle-ci, qui devrait être placée sous le seul signe de l'allégresse, un voile de tristesse, si tenu soit-il. Mais, puisque j'ai l'honneur de m'adresser à une assemblée qui comporte des représentants de tout ce qui s'occupe d'industrie dans notre pays et que les problèmes du temps présent préoccupent certainement, il n'est peut-être pas superflu de rappeler ici quelques chiffres qui caractérisent la situation économique dans laquelle nous nous trouvons.

Depuis 1929, les exportations des produits manufacturés de notre pays sont tombées de 1,7 milliard de francs à 590 millions, chiffre de 1934 ; or, dans ce déchet d'environ 1,1 milliard figuraient certainement 50 % des salaires environ payés à des employés ou à des ouvriers ; cela représente la suppression du gain familial à 120 000 ou 130 000 personnes, et je ne parle pas des pertes en capitaux qu'il n'est, aujourd'hui, plus possible de renter.

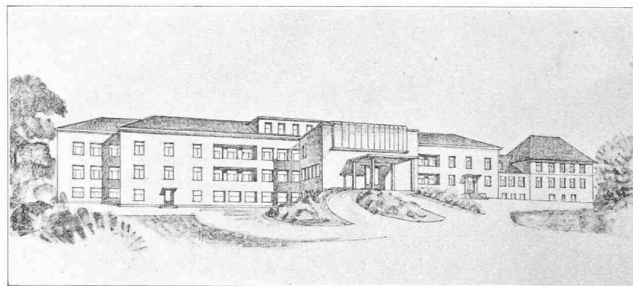
Je sais bien que cette situation ne durera pas éternellement ; l'expérience des siècles passés est heureusement là pour affirmer qu'aux périodes maigres succèdent des années de meilleure prospérité. Mais je pense que nous sommes encore loin des temps meilleurs que nous appelons de tous nos vœux et je crois même que nous ne reverrons pas, de longtemps, revenir la prospérité d'il y a cinq ou six ans.

(Suite à la page 10).

## CONCOURS POUR L'ÉTUDE DE L'AGRANDISSEMENT DE L'INFIRMERIE D'YVERDON

I<sup>er</sup> prix : projet « 7.17 », de M. Robert Pilloud, architecte, à Yverdon.

Plan de situation. — 1 : 1500.



## Jugement du jury :

Implantation bonne. Le service des contagieux et la maternité sont trop spacieux. La disposition du sous-sol exige des terrassements trop importants. La chaufferie est mal placée à l'extrémité du bâtiment existant. La deuxième cage d'escaliers est superflue. L'emplacement de l'ascenseur est défectueux. Le service de radiologie est mal organisé. Les dévaloirs communs au service des contagieux et à la maternité ne sont pas recommandables. Bonne architecture des façades, mais l'unité obtenue exige des transformations importantes aux toitures du bâtiment actuel. Cube élevé.

(Suite de la page 6).

Or, d'ici là, d'impérieux devoirs nous incombent, parmi lesquels j'en retiendrai deux seulement :

« Tenir le coup », et « Préparer l'avenir ».

*Une politique d'économies s'impose ainsi qu'une concentration dans les industries suisses d'exportation.*

Tenir le coup (permettez-moi cette expression aussi caractéristique qu'elle est peu académique) ce n'est pas, heureusement pour elle, l'affaire de la jeunesse de nos écoles, ou du moins, ce n'est pas là sa tâche immédiate. C'est celle de la génération actuelle, de la nôtre, de celle qui peut mesurer, parce qu'elle a connu des temps meilleurs, la gravité de l'heure présente. Certes, je pense que je ne me distingue pas de la grande majorité de mes contemporains, et que je me trouve, par conséquent, en bonne et nombreuse compagnie, si je vous déclare que je ne connais pas de remède intégral à cette situation. Et pourtant, elle est tragique, car il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour comprendre qu'elle ne peut pas durer ; il est impossible que les Etats, les collectivités, les sociétés, pas plus que les particuliers, distribuent, ce qui est le cas général aujourd'hui, plus d'argent qu'ils n'en reçoivent ; cela ne se conçoit qu'aussi longtemps que l'on peut puiser dans les réserves accumulées en périodes florissantes ; mais, une fois ces réserves volatilisées, et ce moment approche peu à peu, c'est fatalement l'anémie, puis la disparition. Il faudra donc bien, *nolens volens*, en arriver à une politique d'économies du haut en bas de l'échelle, par quoi l'on pourra réaliser progressivement un abaissement du prix de la vie et, par voie de conséquence, du coût de la production. Il faudra, en outre, inéluctablement qu'une concentration intervienne dans les industries suisses d'exportation. Il n'y aura plus de place, dans l'avenir prochain, pour toutes celles de ces industries qui existaient en 1929-1930, ni même pour celles qui subsistent encore aujourd'hui. Là où, par égoïsme, courte vue, ou pour

des questions de prestige, de clocher, ou de compétitions locales, cette concentration n'aura pas été voulue et provoquée par les intéressés eux-mêmes, les circonstances se chargeront bien de l'imposer ; pourvu qu'alors il ne soit pas trop tard !

*Nous avons besoin de techniciens consciencieux et d'hommes au caractère fortement trempé.*

Préparer l'avenir, cela signifie, entre autres, faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que ceux qui, bientôt, reprendront des mains de leurs aînés le flambeau d'une activité dont ils sont lassés, puissent continuer la tradition de probité en affaires et de bienfaisance des produits suisses, éléments qui ont été dans le passé une des raisons de notre prospérité.

Mais, ne nous leurrions pas de trop faciles illusions ; cette tradition de bienfaisance n'est plus l'apanage exclusif des fabrications helvétiques ; d'autres nations l'ont acquise également et l'ont méritée qui, aujourd'hui, du fait de leur standard de vie moins coûteux et, par suite, de leur main-d'œuvre moins chère, livrent souvent aussi bien que nous, mais à meilleur marché, nous faisant ainsi une concurrence où nous finirons par succomber, si nous n'arrivons pas à améliorer, à notre profit, les conditions de cette lutte inégale.

Les jeunes qui, demain, vont s'intégrer dans notre vie industrielle, débiteront donc dans des conditions certainement difficiles, et c'est pourquoi les écoles doivent avoir le courage de ne conserver et de ne consacrer par le diplôme que les meilleurs parmi les bons, ceux qui sont capables, non seulement de donner des techniciens avertis et consciencieux, mais aussi et je dirai même surtout, de donner des hommes au caractère fortement trempé, capables de résister à l'adversité, qui ne commettront pas l'erreur de n'envisager que leurs droits, si respectables soient-ils, mais songeront aussi aux devoirs qui leur incombent, à titre de membres de cette collectivité industrielle qui lutte âprement pour son existence, et par là même, pour le bien de notre patrie commune.